Électrices, Électeurs,

Mes amis indépendants et paysans de Savoie, réunis en un congrès à Chambéry, le 5 octobre dernier ont, par un vote à bulletin secret à la majorité de 823 voix sur 859 votants, proposé ma candidature aux prochaines élections législatives. J'ai accepté cette proposition sachant pourtant, grâce à l'exemple donné par mon père, combien la tâche de parlementaire demande du dévouement, de l'esprit civique et ne peut être source de profit personnel lorsqu'elle est exercée honnêtement.

Maire de Saint-Pierre-d'Albigny depuis 11 ans, Conseiller Général depuis 7 ans, j'ai pu acquérir durant ces mandats l'expérience nécessaire des affaires publiques pour apporter ma contribution à l'œuvre de redressement national entreprise par le Chef du Gouvernement, le Général DE GAULLE, auquel le peuple savoyard a apporté un appui massif lors du référendum.

Certes les difficultés ne manqueront pas pour l'Assemblée nationale, issue de la consultation électorale prochaine.

Une politique généreuse à l'égard des territoires d'outre-mer et de l'Algérie nécessaire pour permettre aux peuples issus de races différentes de pouvoir vivre fraternellement ne doit pas pour autant faire oublier les difficultés monétaires et économiques de notre pays.

La stabilité du franc acquise en 1952 grâce au Président PINAY doit être à nouveau assurée. Plus que des promesses démagogiques, elle est le plus sûr moyen de garantir aux vieillards la sécurité de leurs vieux jours et aux jeunes la possibilité de se lancer dans la vie.

Dans **un esprit libéral nouveau et dynamique,** il faudra encourager, développer et soutenir la moyenne et petite entreprise commerciale, artisanale et industrielle tout en modernisant et simplifiant la fiscalité afin d'éviter tant les fraudes que les contrôles abusifs et assurer plus de justice dans la répartition des charges.

L'agriculture savoyarde doit être soutenue ; car elle constitue une ressource essentielle pour notre région. A l'époque où chacun doit se prémunir contre les risques sociaux, il faudra accorder aux cultivateurs des garanties semblables à celles allouées aux ouvriers par la sécurité sociale. La maladie, l'accident ne peuvent et ne doivent plus être une source de misère familiale en agriculture. La sécurité sociale doit être appliquée à tous. Il s'agit là d'une œuvre de solidarité nationale qu'il est urgent de mener à bien si l'on ne veut pas voir les jeunes déserter les campagnes. Une politique des marchés agricoles devra être préconisée pour permettre l'écoulement des produits dans la stabilité des prix.

Un enseignement primaire secondaire et professionnel moderne et accessible à tous doit permettre à nos jeunes d'acquérir la qualification nécéssaire pour la technique moderne.

La décentralisation industrielle devra être poursuivie dans notre région, notamment en faveur des chefs-lieux de canton pour permettre d'utiliser l'excédent de main-d'œuvre rurale. Ce n'est être ni rétrograde ni utopiste que de soutenir la décentralisation industrielle dans les communes rurales. Avec le machinisme et les facilités de transports, l'industriel peut trouver dans les communes éloignées des grands centres la main-d'œuvre stable, travailleuse et habile dont il peut avoir besoin. Aussi rien ne doit être négligé pour atteindre ce but.

La justice sociale exige en dehors des luttes de classes aujourd'hui périmées et nuisibles, que les salariés touchent une juste rémunération de leur travail et puissent eux aussi être bénéficiaires de l'expansion économique du pays.

Le tourisme doit être encore favorisé non seulement en aidant, ce qui est indispensable, nos grands centres touristiques et climatiques, mais encore en permettant aux communes rurales de recevoir cette clientèle touristique et familiale pendant les vacances d'été, source ainsi de richesse pour le commerce local.

La stabilité monétaire, l'expansion économique dans la décentralisation industrielle, l'encouragement de l'agriculture, l'aide apportée au tourisme doivent en définitive permettre à tous, salariés, paysans, travailleurs indépendants, de pouvoir DANS LA LIBERTÉ ET LA JUSTICE SOCIALE faire vivre leur famille.

Certes, ce programme demandera des sacrifices. Il est de notre devoir de les accepter pour redresser la situation économique, financière et internationale de la France.

La IVe République est morte de son impuissance à régler les problèmes importants de l'heure, la Ve doit par son courage, sa jeunesse, son dynamisme, se montrer capable de les résoudre. C'est notre dernière chance.

Jean DELACHENAL

Avocat

Maire de Saint-Pierre-d'Albigny

Conseiller général

Croix de Guerre 1939-1945

P. S. — *Les bulletins de vote doivent porter deux noms, celui du candidat et celui du suppléant.* **Aucun panachage, aucune rature n'est autorisée ;** *le bulletin, autrement, serait nul.*

I. R. C. 70111